



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 19 JANVIER 2023

Mesdames, Messieurs,

Les adhérents de l'USMV,

Les parents des adhérents,

Les Présidents de section,

Les membres du bureau,

Le Directeur,

M. Benoît Violier, Commissaire aux comptes (absent excusé),

Madame Pilichiewicz, Conseiller Municipal aux sports,

L'Assemblée Générale ordinaire est ouverte à 19h10 par le Président de l'USMV, Jean-Pierre Rouillé.

Elle va se dérouler selon l'ordre du jour suivant :

- 1) Quorum ;
- 2) Approbation du procès-verbal de l'AGO du 20 janvier 2022 ;
- 3) Rapport moral du Président et quitus ;
- 4) Rapport d'activité du secrétaire ;
- 5) Questions financières :
 - a. Rapport du trésorier,
 - b. Rapport du Commissaire aux Comptes,
 - c. Approbation des comptes clos le 31/08/2022 et quitus,
 - d. Affectation des résultats ;
- 6) Questions diverses ;
- 7) Élection de 4 membres du C.A. ;



1. Quorum

L'article 11-4 des statuts stipule que 1% des adhérents de l'USMV doivent être présents ou représentés pour que l'Assemblée générale puisse se tenir. L'assemblée réunit 32 présents et 35 représentés, soit 67 votants. Le quorum étant atteint (1,77%), elle peut valablement délibérer [annexe 1].

2. Approbation du procès-verbal de l'AG du 20 janvier 2022

Résolution 1 : approbation du procès-verbal de l'AGO du 20 janvier 2022 dans sa rédaction portée à connaissance des adhérents.

- *Contre* : 0
- *Abstentions* : 0
- *Le procès-verbal de l'AGO du 20 janvier 2022 est donc accepté par 67 voix sur 67.*

3. Rapport moral du Président

La dernière Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 20 janvier 2022. Nous avons choisi de l'organiser en distanciel compte tenu des craintes sanitaires dues à la Covid 19.

La saison 2021-2022 a pu se dérouler dans des conditions normales retrouvées après la crise sanitaire mais qui a fait beaucoup de mal aux sports qui pratiquent en intérieur. Je pense notamment au tennis de table et dans une moindre mesure aux sports de combat.

Le Conseil d'Administration a voté une réduction de 10% des cotisations de base (une fois retranché la licence et le textile) aux adhérents qui se sont inscrit ou se réinscriront avant le 31 décembre 2022.

Cette réduction n'apparaîtra pas sur les comptes des sections pour éviter que leur budget de fonctionnement soit amputé de la réduction accordée mais que le budget présenté puis voté par le C.A. soit respecté.

Nous avons continué notre politique de formation grâce aux financements AFDAS à laquelle l'USMV a l'obligation de cotiser. Plusieurs salariés, notamment des jeunes, ont suivi une formation et/ou sont en formation.

Nous finançons également des formations fédérales pour les jeunes qui souhaitent s'investir dans l'encadrement technique.

Nous avons accueilli également des stagiaires (STAPS, Rugby 2023) et des alternants.

Au printemps, un projet mis en place par la section tennis avec l'appui des professeurs des écoles intéressés et l'aval du conseiller pédagogique de la circonscription, a permis d'accueillir 97 enfants (4 classes de CP, CE1 et CE2) de l'école primaire des Arcades. Ils ont bénéficié de 10 séances de découverte du tennis encadré par nos moniteurs et leur maîtresse sur le site de la Sablière.

L'USMV a également financé le resurfaçage de 3 terrains de tennis extérieur. Il s'agit là de conserver une qualité de pratique et d'accueil due aux adhérents. Le Conseil d'Administration qui a voté ces travaux met en valeur l'excellence et l'expertise du club.

Nous avons dû déménager les installations des Prés aux Bois pour permettre la rénovation du Centre Sportif. Toutes les sections ont fourni des efforts et, une fois de plus, le collectif a trouvé des réponses et en sort grandi. Le tennis a accepté de partager provisoirement les installations de la Sablière avec les compétitions de tennis de table. Le tennis de table (entraînements) a été déplacé aux Arcades et la Ville a ouvert un plateau



au 191 avenue du Général Leclerc et une salle à l'école Le Colombier pour les cours « perdus » aux Prés aux Bois.

Notre développement est également nécessairement sociétal.

Le sport est directement impacté par la transformation des comportements de la population, avec une croissance de la pratique libre, une volonté de pratiquer sans contrainte et le désir de pouvoir changer de discipline. Historiquement liée à la compétition, la motivation à la pratique sportive se tourne progressivement vers la recherche de plaisir, de santé ou de bien-être et d'épanouissement personnel. Autant d'évolutions qui imposent aux acteurs de l'offre de s'adapter.

Face à l'urgence sanitaire, le sport doit reprendre une place centrale dans notre quotidien en étant rendu accessible à tous, quel que soit l'âge, les conditions financières, l'état de forme et le lieu de résidence. En matière de santé, la pratique d'activité physique et sportive doit également intervenir de manière préventive et pas uniquement en curatif dans les parcours de soins. Le développement d'une véritable offre de sport-santé devient indispensable.

Nous nous sommes déjà ouverts aux personnes éloignées de la pratique sport pour les sensibiliser à ses bienfaits sur la santé, nous rendons accessible la pratique sportive pour des personnes en situation de handicap, au sport loisirs, au sport en famille sans oublier la pratique compétitive qui reste la colonne vertébrale de la plupart de nos sections.

Nous avons donc continué notre engagement pour mettre en place le sport sur ordonnance. Nous avons rencontré les partenaires supports (Mairie, Comité Olympique départemental) et reçu une subvention ANS via la FFCO.

Le logiciel d'inscription/paiement en ligne créé par Alain Clément et développé par une entreprise spécialisée extérieure mis en place en juin 2020 a continué. Les retours que j'en reçois lors des rencontres des Assemblées Plénières de section qui ont reprises à l'automne 2021 en présentiel, sont positifs et indiquent votre satisfaction.

Ainsi, avec une gestion maîtrisée et le quotidien facilité par l'informatique, nous concrétisons l'objectif de placer les élus bénévoles uniquement dans le plaisir pour qu'ils puissent se consacrer à l'animation et au développement des sections.

Nous avons relancé l'organisation de nos grands événements habituels en 2022 notamment le 40^e cross de la Sablière le 13 février.

Nous n'avons pas pu nous rendre à Hassloch pour honorer l'invitation de nos amis allemands mais nous les avons invités pour la 41^e édition, le 12 février 2023

La section natation/triathlon a lancé l'organisation du 1^{er} Aquathlon des Bertisettes. L'évènement s'est finalement déroulé le 2 octobre, après la clôture de l'exercice 2022, mais l'essentiel de l'organisation s'est fait en amont.

Le tournoi open de tennis a pu être organisé, comme chaque année, en août. Les tournois de football en juin sont repartis également.

Le Conseil d'Administration a voté la création d'une section danse sportive, concrétisée, aussi dès septembre par l'accueil du swing après le tango argentin l'année précédente. Ces deux activités rencontrent un grand succès. Preuve que là-aussi, nous répondons à un besoin de bouger et de se retrouver.

L'USMV a fêté des 50 ans. Le 11 juin, un repas réunissant environ 200 salariés, bénévoles, élus et partenaires institutionnels et privés a été organisé à Dunoyer. Nous avons présenté le film, tourné en janvier 2022, réalisé à cette occasion par un cinéaste professionnel.

Je tenais à ce que les bénévoles le découvrent en avant-première



Je voulais aussi vous informer que nous sommes fréquemment sollicités par des clubs omnisports de province, via la FFCO, pour leur présenter la façon de fonctionner et la gouvernance que nous avons mises en place. Ces clubs sont tous confrontés aux mêmes contraintes et difficultés. La FFCO les aiguille vers nous, preuve que nos méthodes et nos résultats sont remarquables.

Le chemin parcouru rend humble, mais nous montre aussi qu'à force de passion, de travail et de bon sens, tout est possible.

L'USMV est un grand club et c'est grâce à vous.

Mais j'attire votre attention sur le fait que si nous restons figés sur un modèle sportif traditionnel, nous nous coupons de la réalité du sport tel qu'il évolue. D'autre part, nous évoluons et évoluerons à l'avenir dans un environnement concurrentiel et malgré un mode économique encore fragile aggravé par le désengagement de l'Etat et peut-être des collectivités locales si elles sont elles-mêmes en difficulté à un moment donné.

Le résultat légèrement déficitaire de nos comptes 2021-2022 démontre que nous avons besoin d'aide pour les sections qui ne peuvent, structurellement, équilibrer leurs comptes compte tenu des exigences et du manque de place pour pratiquer. Nos comptes supportent également les frais de structure (Central).

Je remercie Monsieur le Maire, Paola Pilichiewicz, Arnaud Brosset et Antoine Beis (parti en cours de saison mais Flore Hoffmann nous a rejoint) Conseillers Municipaux délégués au sport, les maires-adjoints Louis Le Pivain et Vincent Guillon, Mme Normand puis Madame Chabouni et l'équipe municipale des sports, Mme de Veyrac du Service Communication pour leur écoute, leur engagement et leur aide mais également pour l'organisation des manifestations sportives que l'USMV a organisées en 2022 et organisera en 2023.

Je remercie également les 43 salariés qui font le maximum au quotidien, aux membres du Bureau disponibles et actifs, et vous, les bénévoles qui donnez toujours plus, les commerçants et artisans qui nous apportent une aide précieuse et indispensable. Je n'oublie pas les services techniques souvent sollicités et le Conseil Municipal pour le versement de la subvention communale et la mise à disposition des installations sportives.

Je vous remercie de votre attention.

Jean-Pierre ROUILLÉ, Président de l'USMV

Résolution 2 : Quitus au Président pour sa gestion de la saison 2019-2020

- *Contre* : 0
- *Abstentions* : 0
- *Le rapport du président est donc accepté par 67 voix sur 67.*

4. Rapport d'activité du secrétaire

Je renoue ce soir avec la tradition qui veut que le secrétaire de l'USMV fasse aux adhérents le rapport d'activité de l'association, constitué des événements marquants de la vie des sections et de leurs principaux résultats sportifs.

Cette première année post confinement si ce n'est post restrictions, a vu le retour de nos adhérents, puisqu'ils étaient 4 197 inscrits dans l'ensemble des sections, soit plus que durant l'année 2018-2019.

Cette progression se constate dans toutes les sections avec une mention particulière pour le basket, le karaté et le volley qui progressent de plus de 30%.



Pour la première fois depuis longtemps, les hommes sont très légèrement majoritaires, 52 versus 48%. Il faut cependant noter qu'à elles seules les gym sportive et vitalité réunissent plus de la moitié des femmes de l'USMV.

La proportion de jeunes reste stable à 45%. Là aussi on peut noter que la GV et la randonnée pédestre rassemblent près de 75% des plus de 60 ans.

Art Martiaux

Année de transition COVID avec une légère augmentation des adhérents pour atteindre 332 adhérents. La hausse est probablement due à la relative amélioration de la situation sanitaire et aux fortes remises sur les cotisations.

- Judo : 130 adhérents comme l'année précédente. Le Jumelage n'a pas pu être relancé mais devrait l'être cette année.
- Karaté : 123 adhérents, en forte hausse par rapport à l'année précédente, mais cela est conjoncturel.
- Qi Gong : 30 adhérents. Le groupe d'adhérents poursuit sa pratique du Qi Gong auprès de Caroline Candio l'enseignante, avec grande satisfaction.
- Tai Chi Chuan : arrivée d'un nouveau professeur, Yvane Rispaïl. 10 adhérents. Les cours se sont déroulés avec un bon état d'esprit général. Le Tai Chi Chuan est un art assez complexe à appréhender, dont l'apprentissage est quelque peu dégradé par le contexte Covid qui freine les pratiques martiales par paires.
- Taï-Jitsu Do / Taï-Défense : 39 adhérents, en légère baisse. Départ de l'un des professeurs historiques, Jean-François Barbier qui a pris sa retraite sportive après plus de 30 ans de bénévolat.

Le Cross de la sablière

A renoué avec le succès, puisqu'il a réuni 1 092 participants encadrés par 60 bénévoles venus de toutes les sections de l'USMV.

Les progrès réalisés dans l'accueil des participants, les installations et l'organisation ont été très appréciés des coureurs.

Football

Cette saison a été marquée par le lancement du baby ballon qui a apporté son lot d'émotions aux enfants comme aux éducateurs et aux parents.

Sur le plan sportif, Les U11 terminent à la deuxième place de leur championnat.

Les U12, seule équipe à monter cette année finissent premier de leur championnat et 3ème de la coupe des Yvelines.

Les U15 féminines réalisent une des meilleures performances du club avec une 3^e position en championnat et une qualification en demi-finale de coupe des Yvelines.

42 équipes, soit plus de 300 joueurs étaient présents les 2 et 3 juillet au tournoi annuel des jeunes. Un grand merci et un grand bravo à tous les bénévoles et aux éducateurs qui ont organisé cet événement.

Félicitation aux équipes U8 et U9 qui atteignent toutes deux les finales.

Gym Sportive

Les effectifs de la Gym Sportive étaient de 355 adhérents (+40 par rapport à la saison 20-21 fortement impactée par la crise du COVID), répartis en 27 groupes : 9 groupes de Gym découverte Baby et Mini Gym (de 1 à 5 ans), 11 groupes Animation enfant/ado/adulte, et 5 groupes compétition filles et 2 groupes compétition garçons. Nous avons ouvert deux nouvelles séances de Baby et Mini Gym le mercredi matin.



Pour les résultats sportifs, sur les 5 équipes Filles engagées, les 2 inscrites en Fédéral B ont terminé championne interdépartemental. Sur les 3 inscrites en Fédéral A, 2 ont terminé 7^e et 13^e des finales Régionales, une seule équipe s'est arrêtée en Départementale.

4 filles (14 ans) ont obtenu leur diplôme de juge niveau 1.

Gymnastique Vitalité

Le logiciel de gestion globale des inscriptions mis en place a été un avantage considérable tant en qualité de travail qu'en gain de temps pour la gestion des inscriptions.

Les objectifs que s'était donné la section ont été atteints : 908 inscrits dont 97 personnes extérieures à Viroflay (11%).

La répartition femmes-hommes : 89% femmes, 11% hommes.

L'âge médian est égal à l'âge moyen, 56 ans, vs 50 les années « normales ». Le mode d'inscription et les effectif limités à 900 expliquent cela en partie.

Cette saison a cependant été particulière : Les effectifs ont été limités et contrôlés. Le maximum a été fait pour répondre aux obligations sanitaires tout en permettant la pratique dans de bonnes conditions.

Natation-Triathlon

L'ouverture en juin 2021 du nouveau centre aquatique des Bertisettes a permis le redémarrage de la section qui s'est élargie avec une activité triathlon.

Ceci a pu se faire avec la constitution d'un nouveau comité directeur et l'embauche d'une nouvelle équipe d'entraîneur ;

Les effectifs étaient au rendez-vous puisqu'ils étaient 337 en cette première année.

Les débuts des groupes compétition sont prometteurs puisque 3 jeunes se sont qualifiés au niveau régional ; Certaines progressions ont été spectaculaires, 7 secondes gagnées par Léonor sur le 50m papillon, 20 secondes par Nathan sur le 200m papillon.

L'année a également été marquée par un stage en extérieur qui a réuni 8 nageurs de 12 à 18 ans durant une semaine au mois de mai.

La fête du club a réuni 80 personnes, adhérents nageurs et parents.

Plongée

Redémarrage en fanfare de la section, même si elle ne s'était pas complètement arrêtée pendant la fermeture des Bertisettes.

Le groupe compétition termine champion des Yvelines de Plongée.

Randonnée pédestre

Avec la levée progressive des contraintes sanitaires, les randonnées hebdomadaires ont pu reprendre, réunissant quasiment chaque vendredi/samedi en formules courte ou longue 10 à 35 personnes.

Quelques opérations phare ont connu un succès certain ; le dimanche à la mer, Paris illuminé, Montmartre tôt le matin ainsi que la traditionnelle rando-restau.

Un seul week-end a pu être organisé en Val de Sully début avril.

Deux semaines ont pu avoir lieu ; la semaine raquettes en Chartreuse et la semaine en bord de mer dans le Var en juin.

La section a activement participé à l'action Rando-net de la Fédération ainsi qu'au cross de la Sablière.



Tennis

La section a organisé cette année son tournoi open annuel qui a réuni 190 participants dont 60 viroflaysiens. Félicitations à Katia Médard et Damien de Sars qui ont atteint les finales. Un grand bravo aussi à Maxime Gasq qui a remporté sa finale et s'est ainsi qualifié pour les finales régionales qui se sont jouées à Roland Garros.

La section a également organisé le tournoi des 50 ans qui, avec ses 173 inscrits a également connu un grand succès. Merci à tous les participants et aux organisateurs.

L'année se termine très bien aussi dans le championnat puisque 4 équipes montent dans la division supérieure. L'équipe 1 femmes en excellence en finissant 1^e de sa poule, l'équipe 2 femmes monte en D1. L'équipe 1 hommes monte également en D1 et l'équipe 3 hommes monte en D3 en finissant 1^{ère} de sa poule.

Tir à l'arc

Six de nos archers ont participé au Championnat des Yvelines 3D organisé à Rochefort avec 1 champion départemental de Tir Libre, 2 vice-champions d'Arc nu et un vice-champion d'Arc Chasse.

La section a également organisé son 4^e concours 3D débutant qui a rassemblé 60 archers.

Yoga

Malgré les inquiétudes liées au Covid l'année précédente, la section a retrouvé le même nombre d'adhérents (soit 148) qui se répartissent de la façon suivante : 131 adultes (soit 9 de plus que l'an passé). Le dédoublement du cours du mardi a donc pu être conservé ; 7 enfants (à l'identique par rapport à l'année précédente) et 10 adolescents, chiffre en baisse par rapport à l'année précédente et très probablement en lien avec le décrochage constaté au cours de l'année COVID précédente.

Nous constatons aussi un taux de ré-adhésion très important chez les adultes.

Les activités en dehors des cours se sont limitées à la participation aux journées Portes Ouvertes en Septembre 2021.

Formations

Le président vous a dit tout à l'heure l'importance que l'USMV accordait aux formations, et je voudrais compléter cette affirmation par un rapide rappel de celles-ci et surtout de ceux qui les ont menées à bien. Je pense que ces résultats sont au moins autant à féliciter que les performances sportives. Les efforts que font tous ces éducateurs et bénévoles pour se former sont à la base de la qualité d'encadrement que l'USMV offre à ses adhérents et méritent d'être applaudis par l'Assemblée Générale.

Il en est ainsi d'Aurélié Gaborieau qui valide son diplôme d'état DEJEPS tennis, de Grégoire Magne et Samuel Soreze qui décrochent leur monitorat de savate-boxe française, ou de Sébastien Keller, professeur de Taï-Jitsu do qui vient d'obtenir son diplôme d'Instructeur Fédéral FEKAMT. Encourageons aussi Tanguy Saheb et Nicolas Treuil qui préparent leur DE de tennis et natation.

Félicitons aussi les 7 bénévoles animateurs diplômés ainsi que les 3 en formation CARP ou de Brevet Fédéral de la section rando, ainsi que les 4 filles de 14 ans qui ont obtenu leur diplôme de juge niveau 1 en Gym Sportive.



5. Questions financières

a. Rapport du trésorier

Le trésorier a présenté les comptes de l'association pour l'exercice 2021/2022, bilan actif et passif, compte de résultat, bien que cette présentation ait été perturbée par l'absence d'écran de projection.

En conclusion de cet examen, on peut dire que l'excédent positif qui était de 52,7k€ pour l'exercice précédent, a fondu à -0,4k€ pour l'exercice 2021/2022.

Au cours de cet exercice 2021/2022, les produits d'exploitation ont augmenté de 489,7k€, principalement en raison de la fin des remboursements exceptionnels aux adhérents décidés au titre de 2020/2021. Les charges d'exploitation ont elles-mêmes augmenté de 547,5k€, principalement en raison de la fin des aides reçues de l'Etat pour le chômage partiel et les charges sociales.

Le résultat financier est faible et stable.

Un produit exceptionnel de 5,0k€ a été réalisé sur la formation continue.

Toutes les sections doivent contribuer au moins à l'équilibre de notre résultat.

Les comptes, et l'annexe complète, peuvent être obtenus en les demandant au directeur de l'USMV (contact@usmviroflay.fr).

Le trésorier a ensuite énoncé un avertissement : si la baisse substantielle de la subvention municipale pour 2023 est avérée, les comptes de l'USMV pour l'exercice 2022/2023 connaîtront un déficit aggravé, et il faudra procéder à une augmentation des cotisations pour les exercices ultérieurs.

b. Rapports du Commissaire aux comptes

Le Commissaire aux comptes a certifié que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

c. Approbation des comptes clos au 31 août 2022 et quitus

Résolution 3 : Les comptes sont donc présentés au vote.

- *Contre* : 0
- *Abstention* : 1
- *Les comptes présentés sont donc approuvés et quitus est donné au trésorier par 66 voix sur 67.*

d. Affectation des résultats

Il est décidé à l'unanimité d'affecter le résultat au fonds associatif.

6. Questions diverses

Une formation aux gestes de premiers secours sera prochainement mise en place pour les bénévoles et les salariés de l'USMV.



7. Élection de 3 membres du C.A.

Deux nouvelles candidatures ont été reçues, et sur 3 administrateurs arrivés en fin de mandat 1 se représente.

La candidature de Mme DEROUAULT Patricia est donc présentée au vote

- *Élection de Mme Derouault par 67 voix sur 67*

La candidature de M. GUILLET Henri est donc présentée au vote

- *Élection de M. Guillet par 67 voix sur 67*

La candidature de Mme RAGUSA Brigitte est donc présentée au vote

- *Élection de Mme Ragusa par 67 voix sur 67*

Le conseil d'Administration se réunira au terme de l'assemblée générale afin de désigner les membres de son bureau.

Le président renouvelle ses remerciements à tous les adhérents venus ce soir et clôture l'assemblée à 20h.

Jean-Pierre Rouillé
Président de l'USMV

Henri Guillet
Secrétaire Général de l'USMV





PV DE L'AGO DU 19/01/2023

Annexe 1 : liste des présents et représentés*

Présents (32) : Baudienville Marguerite, Beltrami Laure-Anne, Bortolotti Luc (arrivée à 19h45), Brosset Arnaud, Caillaud Stéphane, Clement Alain, Colombier Myriam, Curallucci De Peretti Léo, Dagois Marie France, Derouault Patricia, Deville Laurence, Faucot Nicole, Feder Elisabeth, Fernandes Bartolo Amadeu, Franquet Anita, Franquet Luc, Gregoire Gilles, Guillet Henri, Le Dur Annick, Leconte Bernard, Moëne Alain, Moëne Tomoko, Petrone Laurent, Pilichiewicz Paola, Rigollot Catherine, Rocheron Alain, Rouille Jean-Pierre, Roumy Françoise, Servin Jean-Luc, Simenel Catherine, Steines Olivier, Tissier Sebastien.

Représentés (35) : Baudienville Bernard par Baudienville Marguerite, Béra Michele par Clement Alain, Bera Thierry par Clement Alain, Bohin Thierry par PETRONE Laurent, Cappe Hélène par Baudienville Marguerite, Charpy Helene par Franquet Luc, Christoph Chantal par Franquet Luc, Coquelle-Ricq Isabelle par Guillet Henri, Crespel Jacqueline par Rocheron Alain, Deleris Anne-Marie par Curallucci De Peretti Léo, Egal Dominique par Curallucci De Peretti Léo, Egal Suzanne par Leconte Bernard, Genot Jacques par Feder Elisabeth, Goument Bertrand par Leconte Bernard, Grand Catherine par Servin Jean-Luc, Guillet Agnès par Guillet Henri, Heissat Catherine par Gregoire Gilles, Jeanningros Régine par Gregoire Gilles, Lanson Marie-Nonne par Baudienville Marguerite, Le Garff Maryline par Petrone Laurent, Luciani Brigitte par Rocheron Alain, Maitre Martine par Rigollot Catherine, Maitre Patrick par Rigollot Catherine, Morille Jean-Marc par Caillaud Stéphane, Nahai Viviane par Goujon Josette, Pirrat Juliette par Pirrat Hervé (parent), Podevin Madly par Caillaud Stéphane, Ragusa Brigitte par Fernandes Bartolo Amadeu, Rey Françoise par Fernandes Bartolo Amadeu, Rieupeyrout Marie Christine par Goujon Josette, Rigollot Jean-Michel par Roumy Françoise, Rouille Blandine par Rouillé Jean-Pierre, Rouillé Thibaut par Rouillé Jean-Pierre, Troissant Nicole par Servin Jean-Luc, Vaillant Virginie par Roumy Françoise.

*L'article 11-4 des statuts de l'USMV stipule que 1% des adhérents doivent être présents ou représentés pour que l'Assemblée générale puisse se tenir.

